Vos questions / nos réponses

# comment sortir du jeu

Par admin Postée le 02/04/2015 15:02

> voila je joue en cachette pour ne pas que mon mari le sache arrive pas a arrêter de jouer mais pourtant j'y suis arriver pendant 3 mois et même a jouer beaucoup moins <br />
> je ne sais que faire et arrive pas a prendre le courage de vous appeler pour que vous me conseiller je voudrais savoir si il existe un moyen de m'aide sans arret de travaille car a besoin de mon salaire pour regler mes dettes, que je rembourse encore pour 5 ans ficher banque de france . joue moins qu'avant mais joue , je suis seul a gérer tous cela suis suivi par alia de cholet , sous de famille ne vois plus personne de ma famille depuis l'age de mais 18ans estce un des facteur qui fait que je joue pour oublier se que je vie .

---

**Mise en ligne le 04/04/2015**

Bonjour,

Malgré votre peur de nous contacter pour parler de votre problème de dépendance, vous recevez l'aide de professionnels du centre de soins en addictologie, ce qui est un grand pas en avant pour tenter de faire face à vos difficultés. Vous évoquez un histoire familiale difficile, ce qui a en effet pu contribuer à votre problème d'addiction, comme cela peut aussi traduire une toute autre souffrance. Un travail avec l'aide d'un psychologue, par exemple, pourrait vous aider à y voir plus clair sur les raisons qui vous ont poussées à jouer problématiquement, et qui font qu'aujourd'hui encore vous avez du mal à arrêter définitivement.

L'aide possible dans votre situation se fait en ambulatoire, c'est à dire sous forme de rendez-vous réguliers, comme cela est le cas dans le centre Alia. Il nous semble important que vous puissiez continuer à les consulter, notre service ne pouvant vous proposer qu'un soutien ponctuel, à défaut de pouvoir vous donner certaines réponses. Avoir un échange avec l'un des membres de notre service pourrait aussi être l'occasion de parler de votre ressenti quant à cette prise en charge, dans l'éventualité où cela ne vous condiendrait pas. Puisqu'il n'est pas facile pour vous de nous téléphoner, peut-être pouvez vous nous contacter via notre Chat, un échange par écrit pouvant être plus facilitant. Vous le trouverez dans la colonne de droite de la page d'accueil de notre site internet Cela sera aussi l'occasion de faire le point sur la procédure d'interdiction volontaire, si elle ne vous est pas déja connue. Sachez que vous pouvez aussi échanger avec d'autres internautes sur nos forums.

Cordialement.

---